

Attention !

Sur la toile on trouve le pire et le meilleur, formidable outil d'information mais qui demande une approche critique. Des charlatans profitent de la liberté d'usage de l'outil pour sévir impunément. En voici un bel exemple.

Commentaire du « clip » Taupe10 : « Top 10 des fautes de français » :
qui prétend enseigner la langue française, et surtout faire la leçon.

Avant de lire le commentaire, il faut avoir visionné :
[<https://www.youtube.com/watch?v=Ik28qobNdgU>]

Au jour d'aujourd'hui : pléonasme certes ! Mais on peut aller plus loin, car *aujourd'hui* est déjà pléonastique puisque étymologiquement *hui* vient du latin *hodie*, contraction de *hoc die* « ce jour ».

Espèce : Il affirme « *espèce* est un nom masculin ! »

Comment un tel ignare peut-il prétendre donner des leçons ?

Espèce est un nom féminin et doit le rester dans tous les cas.

« Un espèce » qu'on entend parfois est une faute criante. Si on veut l'expliquer ce n'est pas par le modèle de « *un genre de* » car on a toujours bien « *une sorte de* », quoiqu'on commence à trouver aussi « *un sorte de* ». Alors, ce serait peut-être dû à la tendance à la neutralisation sur la forme non marquée. Eh oui ! Le mouvement de féminisation est artificiel, idéologique, et va contre le sens d'évolution naturelle de la langue, il s'impose par règlementation autoritaire.

Autre explication parfois avancée, ce serait l'attraction du genre (grammatical) du nom qui suit *espèce de*, et particulièrement dans la forme insultante « un espèce d'idiot ». On ne trouve pas (on ne peut jamais dire jamais) « un espèce d'idiote » ou alors c'est pour accentuer l'insulte en attribuant le féminin à un homme. Mais on n'est plus vraiment dans la langue académique.

Devant l'ampleur de « la faute », l'Académie a jugé utile de publier un rappel :

« Le mot *Espèce* est féminin, et doit le rester lorsqu'il est suivi d'un complément (*Espèce de...*), quel que soit le genre de ce complément. On dira *Une espèce...* (22/08/2012 - 13:06) »

Abasourdir : La prononciation historique est bien *z*, mais des dictionnaires depuis longtemps notent, signalent, admettent la prononciation *s*, très répandue, qui n'est donc plus considérée comme fautive. L'Académie ne se prononce pas. Maintenant qu'elle propose une étymologie, elle le donne comme « Dérivé de *basourdir*, « tuer », altération argotique de *basir*, « tuer » dans l'argot des coquillards. » Cette étymologie en est une parmi d'autres, celle qui semble maintenant la plus vraisemblable (avec un seul *s* entre deux voyelles, qui n'est pas prononcé *z*).

Littré explique la prononciation *s* par l'attraction de *assourdir*. Le sens initial était « abattre, consterner, hébéter... », le sens de « rendre sourd par un vacarme » n'apparaît qu'à la fin du XVIII^e siècle. L'Académie l'enregistre à partir de sa sixième édition de 1835.

On peut donc considérer qu'on a là un superbe cas de convergence morphosémantique.

On n'a plus le droit de dire que la prononciation *s* est fautive, surtout que « rendre sourd » est devenu le sens premier.

C'est les : Attention à la tendance à remplacer systématiquement *c'est* par *ce sont* quand *c'est* est suivi d'un pluriel. Ici, l'accord au pluriel donne un style soutenu, mais la langue

populaire n'est pas réellement fautive. Le *c'est* n'est que la contraction de *cela est*, et les démonstratifs *ceci* ou *cela* n'ont pas de pluriel. Ici le *c'* peut aussi bien désigner l'ensemble du discours qui précède.

La distinction relève d'une question de style ou de niveau de langue.

Les nombres : Comment peut-on encore enseigner des règles qui sont obsolètes depuis trente ans ?

Depuis 1990 les « mots » composant un nombre sont tous reliés par un trait d'union donc « deux-cent-cinquante » comme « vingt-sept ». C'est plus régulier, plus simple ; la langue n'y perd rien.

L'ancienne orthographe n'est pas fautive, les gens qui l'ont apprise ont toute légitimité à l'utiliser, mais c'est la nouvelle orthographe qui doit être enseignée. Elle change bien peu de choses, mais apporte quelques améliorations dont doit bénéficier la jeune génération.

Second & deuxième : Cette distinction est typiquement un signe de pédantisme abusif. Il est de ces gens qui veulent être plus royalistes que le roi et qui prétendent faire la leçon avec une érudition d'ignorant. C'est une fallace, ou plutôt, un de ces canards qui traînent sur la langue, des affirmations aussi fausses que péremptoires.

L'Académie a, là aussi, publié une mise au point sans appel :

« Longtemps, *second* a été la forme la plus courante, et certains grammairiens prétendaient réserver l'usage de *deuxième* aux cas où la série comprenait plus de deux éléments ; lorsque l'emploi de *second* s'est fait plus rare, on a voulu le réduire aux cas où la série ne comprend que deux éléments. Littré, déjà, contestait cette distinction qui jamais ne s'est imposée dans l'usage, même chez les meilleurs auteurs.

L'unique différence d'emploi effective entre *deuxième* et *second* est que *second* appartient aujourd'hui à la langue soignée, et que seul *deuxième* entre dans la formation des ordinaux complexes (*vingt-deuxième*, etc.). »

Malgré que : L'Académie a publié une précision :

« *Malgré que* s'emploie bien dans la langue soutenue, mais seulement avec le verbe avoir conjugué au subjonctif. *Malgré que j'en aie*, quelque mauvais gré, si mauvais gré que j'en aie ; en dépit de moi, de ma volonté : Je reconnais les mérites de mon rival, malgré que j'en aie ; Malgré qu'il en ait, nous savons son secret ; Elle ne put cacher son dépit, malgré qu'elle en eût.

En revanche, encore que de nombreux écrivains aient utilisé la locution conjonctive *Malgré que* dans le sens de Bien que, quoique, il est recommandé d'éviter cet emploi. »

Donc, simplement « éviter ». Cependant sous l'attraction de *bien que* et *quoique*, *malgré que* est entré massivement dans l'usage y compris dans le style soutenu. Il est abusif de dénoncer comme une « faute grave ! » ce qui n'est qu'une évolution inoffensive et naturelle de la langue. Et surtout, il est faut de prétendre : « seule exception autorisée par l'Académie française ». S'il a lu, il ne comprend pas ce qu'il lit, ce qui correspond à la définition de l'illettrisme.

Remarque sur la remarque : Si « *malgré que j'en aie* » s'explique par « quelque mauvais gré, si mauvais gré que j'en aie », il faudrait logiquement écrire « mal gré » en deux mots.

Après que & avant que : La précaution oratoire est remarquable : « Eh bien même si ça sonne mal... » dit-il. C'est un comble ! Si ça sonne mal, ce n'est pas normal, ce n'est pas naturel. C'est donc une règle (devenue) artificielle, donc abusive, surtout comme il veut l'imposer. « Il faut utiliser l'indicatif ». On est loin du principe selon lequel c'est l'usage qui régit la langue. Comme d'habitude ce prétendu redresseur de tort ne sait pas utiliser la règle qu'il énonce.

Après que régit l'indicatif. Bien ! Alors « après qu'il eût fait » est fautif. La parade classique est de dire que c'est « après qu'il eut fait » ? Pratique, il suffit d'enlever l'accent circonflexe à l'écrit, et à l'oral, pas vu pas pris. Malheureusement, c'est là que ça sonne mal. En effet *eut* est auxiliaire au passé simple, donc le verbe *faire* est conjugué au passé antérieur de l'indicatif à la place du plus-que-parfait du subjonctif. Seulement, le passé simple (et donc le passé antérieur) est depuis longtemps tombé en désuétude pour l'usage courant. Il est réservé à un style narratif littéraire, au genre du conte. On constate que le passé composé a remplacé au quotidien le passé simple. Par conséquent pour conserver la concordance des temps, il faut remplacer *eut* au passé simple par le passé composé *a eu*, soit un surcomposé. Le surcomposé est un temps souvent absent des tableaux de conjugaison ; on « oublie » à tort de l'enseigner. Si l'on veut enseigner que *après que* régit l'indicatif, on ne peut pas en faire l'économie, sinon « ça sonne mal » bien sûr.

Pour simplifier les choses ce grand pédagogue a pris en exemple un verbe pronominal avec l'auxiliaire être utilisé sans le pronom.

Non seulement l'explication pour *après que* est foireuse, mais il prétend que c'est la même règle pour *avant que*. Et là, c'est complètement faux ! Justement, on fait la différence, *après que* qui devrait régir l'indicatif parce que l'action est accomplie et n'est donc plus hypothétique, alors que *avant que* supposerait une incertitude.

Avant que régit bien le subjonctif !

Autant pour moi / Au temps pour moi :

Quand il n'y aura plus que ça à enseigner...

Significatif de terminer en apothéose avec ce cas, comme s'il était représentatif de la connaissance de la langue française et de la compétence en orthographe.

C'est en fait bien le summum de la cuistrerie chez cet imposteur qui assène sa vérité révélée. « On ne peut pas se tromper à l'oral, mais tout le monde fait l'erreur à l'écrit... Oui ça s'écrit vraiment comme ça, vous pouvez vérifier » dit-il. C'est parce que « c'est comme ça » ! Voilà qui est convaincant.

Argument d'autorité, autoritaire sans référence. Il faut croire. Alors, puisqu'il met au défi, vérifions.

À remarquer que « si tout le monde » se trompe, ce que tout le monde écrit n'est-il donc pas l'usage, que normalement les grammaires et les dictionnaires sont censés suivre ?

Il choisit justement de conclure sur un cas pour le moins discuté... et discuté, qui a même été sujet de polémique. Ce cas a même été qualifié de « canular orthographique ».

Quelle importance que des gamins écrivent l'un ou l'autre, si des spécialistes ne s'accordent pas ?

Conclusion :

Alors un bonnet d'âne pour ce cuistre ignorant qui veut donner des leçons.

Qui est donc ce « Taupe10 » ? Touche à tout qui arrose la toile sur toute sorte de sujets. Il faut espérer qu'il ne sévit pas dans l'enseignement. Tout le monde peut faire des erreurs. Il ne faut pas que la rigueur et la peur de faire des fautes empêche l'expression, mais il est intolérable qu'un ignorant et paresseux, qui n'a même pas fait l'effort de vérifier l'information, répande des inepties. Malheureusement ce genre de diffusion nuisible a plus d'influence, en circulant sur la toile et dans les réseaux, qu'un bon instituteur, ah pardon, professeur des écoles (Il faudrait pouvoir expliquer pourquoi le singulier de *maitre d'école* n'y suffit plus).

Ange Bizet